

Corinne Rostaing

ON NE SORT PAS INDEMNÉ DE PRISON Le malaise du chercheur en milieu carcéral

« On ne sort pas indemne d'une recherche longue en prison », telle a été ma réflexion dès mes premières recherches et ce sentiment perdue après plus d'une quinzaine d'années d'enquêtes ethnographiques menées au sein des prisons françaises, dans des prisons pour femmes ou pour hommes, que ce soit pour étudier le rapport à la prison, les relations entre détenus et personnels, les activités ou la question de la violence. La prison est bien un terrain de recherche spécifique du fait du cadre contraignant qu'il constitue en premier lieu pour les personnes incarcérées mais aussi pour le chercheur (demande d'accès, contraintes sécuritaires permanentes) ; c'est un milieu polémique, traversé à l'intérieur par des antagonismes entre détenus et surveillants et c'est un terrain miné (*Ethnologie française*, 2001), à la limite des compromissions éthiques quand il s'agit d'observer des personnes enfermées, en souffrance ou en situation dégradante. Nous sommes bien ici face à des *acteurs faibles*, avec le « caractère paradoxal de la formule » (Payet et Laforgue, 2008, p. 9), alliant rhétorique de la domination et celle de l'action « en propre ».

Ce terrain soumet le chercheur, un tant soit peu sensible, à de multiples sensations, et ce n'est pas la peur, évoquée par les personnes extérieures ou encore la fascination, qui ne dure guère, qui sont les émotions les plus éprouvées. L'émotion la plus fréquente pour ce qui me concerne se situe dans toutes les variations de « l'embarras » (Goffman, 1974) : c'est notamment le sentiment, souvent partagé par les observateurs, de ne pas être à sa place. En prison, cela peut être la gêne de voir des personnes enfermées, d'être une femme dans un univers masculin, d'être confronté à la misère sous toutes ses formes ou aux « cérémonies de dégradation » (Garfinkel, 1956). L'expérience carcérale mène le chercheur à ses limites.

Pendant mes premières années de recherches, ces sentiments ont été refoulés. N'était-il pas normal de se faire violence pour y aller, d'être soulagé de le quitter ? « Ne pas trop s'écouter » me semblait la meilleure attitude

pour tenir sur ce terrain éprouvant. Il s'agissait de « se blinder » face aux images obsédantes ou aux « histoires de malheur » (Goffman, 1968), quitte à évacuer les tensions ressenties, immédiatement à la sortie, par le besoin de crier ou de pleurer ou plus tard, en faisant part de ma révolte à des proches ou en relatant quelques expériences avec humour (sur le mode « depuis je suis sortie de prison »). Cette attitude visait finalement à refuser l'indécence du sociologue qui se plaindrait de sa condition, sans rapport avec la souffrance des personnes incarcérées.

La pratique de plusieurs enquêtes en prison ne permet pas de s'habituer. Lors de la recherche sur la violence carcérale, j'éprouvais encore davantage le besoin d'un « sas de décompression » entre le monde carcéral et la « vie normale », incapable de rentrer chez moi sans effectuer une pause au retour du terrain. Je ressentais le besoin de me laver de toute la saleté des lieux et des propos. Au sujet pesant se rajoutait un état de fragilité dû à la longue hospitalisation de mon enfant dans le coma. J'étais « à fleur de peau ». Ma patience était mise à rude épreuve sur place, j'avais du mal à me concentrer lors des entretiens, j'étais plus instable, parfois émotive, parfois agressive. Il devenait nécessaire de s'interroger sur ce sentiment de saturation du terrain : ce contrôle intime de nos émotions ne compromet-il pas notre compréhension des situations sur le terrain ? Quels sont les effets, au moment de l'analyse ou de l'écriture, de cette prise (ou non) en compte des émotions dans les résultats ?

Cette contribution souhaite montrer l'intérêt, à partir de l'évocation de quelques situations de malaise, de l'analyse des troubles dans la recherche. Le terrain carcéral ne se réduit pas à ces expériences difficiles, mais ces dernières sont suffisamment présentes pour faire l'objet d'une attention particulière. Nous proposons de distinguer la posture de l'observateur qui éprouve un malaise *vis-à-vis* d'une situation, du malaise ressenti par le sociologue quand il se trouve impliqué personnellement *par* la situation, pris à parti et qu'il risque de perdre la face. Cela nous permettra de présenter dans un premier temps les postures adoptées dans les situations délicates pour « faire bonne figure » (Goffman, 1974) avant de distinguer les manières pour le sociologue pour ne pas « perdre la face » dans les situations au cours desquelles il est pris à parti. Nous discuterons ensuite des répercussions de l'analyse de ces situations sur les résultats de la recherche. Adopter une posture réflexive sur les sentiments éprouvés contribue à une connaissance plus fine de soi (A quoi est-on sensible ? Qu'est-ce qui nous choque ou, plus délicat à repérer, ce qui ne nous choque pas ?), à une interprétation facilitée de notre rôle sur le terrain (Comment réagissons-nous à telle situation ? Comment peut-on expliquer cette réaction ?) et surtout à une meilleure compréhension des situations issues du terrain, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'interprétation des résultats de l'enquête.

Faire bonne figure : le malaise du sociologue vis-à-vis d'une situation

Nous aborderons dans cette partie les manières de « faire bonne figure » pour faire face au malaise *vis-à-vis* de situations auxquelles le sociologue est confronté lors de l'observation de situations dévalorisantes pour les personnes incarcérées, face à la misère sous toutes ses formes, face aux pratiques dépréciatives de certains personnels. Le sociologue ressent aussi la gêne d'être libre, de pouvoir sortir *vis-à-vis* de personnes enfermées pendant des mois ou des années.

Pallier les contraintes de l'espace par la liberté

Les détenus évoquent en entretien cette souffrance liée à l'enfermement et rappellent tous ces plaisirs interdits, celui de pouvoir se balader dans la nature, de faire les magasins, de prendre un bain, de boire un vrai café ou de faire l'amour. Les évoquer est une manière pour le détenu de souligner le caractère artificiel et limité de la vie carcérale par rapport à la vie civile et cela peut être ressenti comme culpabilisant par l'observateur. Si le sociologue expérimente lui-même le fait de ne plus disposer de sa mobilité habituelle, d'attendre devant une porte, cette expérience reste temporaire et elle est loin de comporter toutes les privations qui accompagnent l'enfermement.

Pallier les contraintes de l'espace par la liberté laissée aux interviewés (Rostaing, 1997) tend à réduire le malaise face à la violence symbolique des entretiens. Il s'agit d'insister longuement, lors de la présentation de l'entretien aux détenus¹, sur leur liberté de refuser l'entretien ou de l'arrêter à tout moment. Il s'agit de prendre le temps de mettre à l'épreuve la motivation de la personne sollicitée et d'explicitier quelles sont les intentions du chercheur. Le refus d'un entretien ou son interruption, souvent considérés comme des « échecs », comme l'incapacité du sociologue d'intéresser ou de gagner la confiance de son interviewé, doit être réinterprété ici comme la possibilité d'exercer sa liberté dans un espace de forte contrainte.

Réduire une distance infranchissable

Le terrain carcéral nous rappelle de façon exemplaire la difficulté de la communication avec des personnes disqualifiées. Plus encore que dans les relations ordinaires, la relation n'est jamais gagnée en entretien, notamment entre une personne incarcérée, souvent issue de milieux défavorisés, ne maîtrisant pas toujours le français et le chercheur, diplômé, vivant dans un monde favorisé. Comment établir une distance respectueuse, crédible, proche de l'interviewé, sans en faire trop ? La posture privilégiée est de chercher, par

1. Notamment lorsque la personne incarcérée a été sollicitée par le sociologue, un peu moins lorsque le détenu propose sa participation à l'enquête.

anciens moyens, à valoriser l'enquête pour rendre l'échange acceptable avec l'idée de donner, et non pas seulement de recevoir. Il s'agit d'offrir une écoute attentive aux interviewés, de prendre le temps de les écouter avant d'aborder son sujet d'enquête comme une manière de leur reconnaître une forme de liberté d'expression, plutôt réduite en prison (Rostaing, 2008). Il s'agit d'éviter les entretiens trop directifs, les détenus m'ayant appris lors des premières enquêtes qu'ils n'appréciaient guère les « interrogatoires »!

Il s'agit aussi de partager avec les enquêtés de l'information sur ce qui se passe ailleurs, à l'extérieur comme dans d'autres prisons, de souligner leur savoir-faire, d'échanger sur des lectures... Cette manière de partager avec l'enquêté, quand elle est possible, permet de se donner une contenance dans un monde où l'enquêteur a du mal à faire sa place et d'échapper un peu à la mauvaise conscience d'une recherche peu justifiable dans ce lieu. Quelques extraits de journal de terrain témoignent des limites de cette posture :

Un détenu âgé, visiblement sous médicaments, arrive en entretien. Je me présente et il me répond : « Je ne sais pas ce que je fais là » (en prison ? en entretien ?). Je lui explique à nouveau ma recherche, il ne semble pas comprendre. Il reste debout alors que je l'invite à nouveau à s'asseoir. « Pourquoi tu m'as réveillé ? » Je recommence à lui expliquer la situation quand il s'en va. [Extrait de journal de terrain, centre de détention, septembre 2005.]

Je suis en entretien avec un homme d'une cinquantaine d'années. L'homme s'exprime avec difficulté mais je suis surtout gênée car il se gratte les parties, de plus en plus souvent, et de façon ostentatoire. Il se cure aussi le nez longuement, sans parler. Je lui propose d'arrêter l'entretien. Il se lève et s'approche de moi. Je comprends alors qu'il cherche la porte, je lui indique qu'elle se trouve derrière lui. Il sort sans me saluer. Je suis soulagée. [Extrait de journal de terrain, maison centrale, février 2002.]

Ces exemples témoignent d'une distance infranchissable, d'un « abîme qui ne pourrait jamais être comblé » (Rabinow, 1988, p. 104), d'une communication quasi impossible, au point où l'enquête n'est plus possible. Ils posent la question de la représentation de ces personnes dans l'enquête et du risque d'invisibiliser leur existence à cause de notre difficulté à les faire participer au protocole d'enquête. Ils peuvent être interprétés comme une façon pour l'acteur faible de s'aménager des formes de retrait, de montrer son désintérêt, de refuser l'enquête... à sa manière.

Restaurer des formes de civilité ordinaire

Tenter de restaurer des formes de civilité ordinaire, inhabituelle en prison, est une autre manière de faire bonne figure : vouvoyer les interviewés, détenus comme personnels (sauf s'ils me tutoient), les appeler Madame ou Monsieur sachant que ces formules sont peu utilisées, leur serrer la main avant et après

l'entretien pour montrer ma confiance. Les menus détails peuvent contribuer à redonner de la dignité :

Lors de la distribution d'un questionnaire auprès de chaque détenu, le gradé ouvre la cellule et me laisse entrer seule. Cette cellule est sombre, vide (juste un lit, une table et une chaise), il n'y a ni frigo, ni télé, ni radio, aucune affiche au mur, aucun rideau. L'homme, assis, a ramassé des mégots et il les vide méticuleusement pour récupérer le tabac. Cela sent très mauvais. L'homme n'est pas rasé : « Je n'en reviens pas qu'on vous ait laissé entrer ici » (en prison ? dans cette cellule ?) Je m'avance pour lui serrer la main. Il s'essuie d'abord la main sur son pantalon. Je me présente, lui explique l'objet de ma visite, je lui propose de répondre à un questionnaire. « Vous pouvez refuser. » Non, il veut participer. Il prend le papier mais ne bouge pas. Je suis mal à l'aise, j'ai l'impression qu'il n'a pas compris. Je lui propose de lui lire, « Non je sais lire ». Tant mieux, car l'odeur est repoussante. « Je veux bien écrire mais j'ai pas de stylo » « Pas de problème, j'en ai un, je vous le donne. » Large sourire. [Extrait de journal de terrain, centre de détention, juin 2003.]

Cette situation est marquante : il est rare pour le chercheur d'entrer dans une cellule, encore plus pour une femme dans une prison d'hommes. Si quelques cellules ressemblent à des chambres d'étudiants, celle de cet indigent, sans aucun aménagement, montre le dénuement total de certains détenus réduits à se reconstituer une cigarette à partir de mégots. La confrontation de l'observateur à la pauvreté est une situation très fréquente en prison. Il fallait ici dépasser le dégoût, tenter d'oublier la puanteur pour réaliser combien cette situation est celle d'une rencontre improbable, celle d'une personne isolée, surprise de voir arriver dans sa cellule une sociologue qui lui fait une proposition inhabituelle à laquelle il répond par le désir de s'exprimer malgré l'absence de moyens. Le don d'un stylo a transformé un indigent en un participant à une enquête. Comme l'a écrit M. Pollak (1990, p. 10), l'analyse des situations extrêmes est « révélatrice des constituants et des conditions de l'expérience "normale" ».

Faire face : la confrontation aux cérémonies de dégradation

Le monde carcéral est un monde singulier, un lieu d'exclusion temporaire qui impose aux détenus des formes de dépersonnalisation, des contraintes, des fouilles, des contrôles. L'observateur se trouve fort mal à l'aise face à des cérémonies de dégradation (Garfinkel, 1956) :

[J'avais proposé à une surveillante, F., de la suivre durant sa journée de travail.] Au retour de la promenade, trois femmes détenues sont désignées pour la fouille. La surveillante ouvre une petite pièce sous l'escalier et la première femme entre dans une sorte de cagibi très étroit. J'attends avec les

autres détenues quand la surveillante m'interpelle : « Venez ! Cela fait partie du travail. » Je ne sais que faire, je suis mal à l'aise de ne pas avoir refusé, je la suis. La porte se referme sur nous trois dans ce réduit. La détenue, sans un mot, commence à se déshabiller et la surveillante vérifie chaque vêtement, le retourne, touche les coutures, vide les poches. Je me concentre sur les gestes effectués par la surveillante. La détenue est nue, elle a tendu son slip qui lui est rendu et elle se rhabille immédiatement. Cela a pris 3 ou 4 minutes. Je suis gênée d'avoir vu la détenue dénudée, je me demande comment elle a vécu ma présence. La surveillante n'a même pas sollicité l'avis de la détenue sur ma présence. [Extrait de journal de terrain, maison d'arrêt, mars 1991.]

Le malaise provient à la fois de la situation que je percevais comme dégradante pour la détenue et du fait que cette situation m'avait été imposée par la surveillante sans même demander l'avis de la détenue sur ma présence. J'ai réalisé plus tard que j'avais assisté à une fouille banale au cours de laquelle les actrices ont joué leur rôle, sans parler, pour faire le plus vite possible. Le sociologue doit-il se cacher la face devant ces pratiques routinières ? Assister à la fouille a été un rite d'initiation à une situation, incongrue pour l'observateur mais ordinaire en prison. Comment aurais-je réagi si la fouille avait été le prétexte à une humiliation (scènes mentionnées en entretien quand le personnel prend son temps alors que la personne est nue, fait des réflexions sur le corps dénudé, demande au détenu de se pencher ou exige que la détenue donne son slip alors qu'elle dit avoir ses règles) ? Le sociologue en prison subit régulièrement cette sensation de malaise quand il assiste à l'observation de scènes au cours desquelles le détenu est en situation dévalorisante (au quartier disciplinaire, lors d'une intervention...) ou dégradante suite à l'attitude méprisante du personnel.

J'ai rendez-vous avec un gradé mais il n'est pas là. Je ne sais où attendre quand un des trois surveillants du PCC (poste centralisé de commande) me fait signe d'entrer. Je me retrouve dans ce local vitré, enfermée à clé avec eux. A. (détenu) vient leur parler à travers la boîte aux lettres. Il se baisse pour être à la hauteur de la boîte. Personne ne lui ouvre. Drôle d'impression. L'attitude des surveillants fait que je suis gênée d'être à leurs côtés (de leur côté ?) : ils ne le « calculent » même pas ! [Extrait de journal de terrain, maison centrale, juillet 2001.]

Le trouble est ici lié au non-respect de la dignité de ce détenu âgé obligé de se (ra)baisser pour parler. Il n'était guère possible de laisser parler ma spontanéité habituelle. Enquêter suppose alors de « devenir une sorte de non-personne » (Rabinow, 1988, p. 52) qui est là, impassible, qui ne dit rien mais le risque était alors d'être assimilée par le détenu (et les autres détenus passant devant nous) aux surveillants. Mon embarras provient aussi de cette

crainte d'être associée à l'un ou l'autre des camps en présence alors que ma posture de recherche vise à rendre compte des différents points de vue, ceux des détenus comme ceux des personnels.

« Faire bonne figure » vis-à-vis d'une situation consiste à accepter de mettre en sommeil une part de soi, en mettant ici en avant son statut professionnel (celui au nom duquel je suis là). Le malaise de l'observateur devant des situations gênantes est lié à l'absence *nécessaire* de réaction de sa part pour être accepté sur le terrain et y tenir. Cette retenue est heureusement temporaire. Elle n'est cependant plus possible quand le sociologue se trouve pris à parti *dans* la situation, qu'il ne peut s'en extraire. Il ne s'agit plus seulement de faire bonne figure, il lui faut éviter de perdre la face.

Les situations d'embarras ou comment éviter de perdre la face ?

Le sociologue part souvent du principe qu'il sera respecté, si ce n'est son travail, au moins sa personne. Le malaise peut provenir de ces situations qui impliquent le chercheur personnellement, quand il est pris à parti ou fait l'objet de propositions obscènes, quand l'enquêté ne joue pas le jeu ou lui demande non seulement d'écouter mais d'adhérer à des propos racistes ou à des récits bizarres... Ces situations restent rares, il n'est pourtant pas évident d'en faire part publiquement, par pudeur, pour éviter de revivre ces moments délicats. Le sociologue ressent alors de l'embarras, « un malaise *dans* cette situation et non pas *vis-à-vis* d'elle » (Goffman, 1974, p. 88). Cette notion d'embarras est entendue ici au sens extensif, l'émoi est ressenti comme un malaise général, « quelque chose qui ne va pas ». Les situations que nous allons aborder à présent concernent principalement des situations d'interaction, voire d'entretien, au cours desquelles l'un des participants ne respecte pas la face de l'autre alors même que « garder la face » est une condition de l'interaction et non son but (*ibid.*, p. 15).

Être prêt à tout entendre ?

Nous cherchons souvent à « paraître plus accueillants et plus détachés que nous ne le sommes dans les faits »², nous pensons être prêts à tout entendre. Et comme les confidences instaurent une relation de confiance, voire elles constituent un passage obligé pour une interaction en profondeur, des interviewés ont tenu à évoquer la cause de leur incarcération, même si aucune question ne leur était posée directement³ : ils décidaient (cas le plus fréquent) d'en parler spontanément et d'en dire ce qu'ils voulaient. La difficulté était alors de percevoir la limite où les détails donnés ne se concevaient

2. Citation extraite du texte de D. Bizeul dans la deuxième partie de cet ouvrage.

3. La cause de l'incarcération n'était pas demandée, juste des indications temporelles : la durée de la peine à laquelle ils ont été condamnés et la durée de leur détention.

plus comme une marque de confiance mais comme la recherche d'une caution morale, voire comme une violence. Le malaise, proche du dégoût, vient alors de certaines confidences morbides voire de détails insoutenables. Il suffit habituellement de préciser que l'intervieweur n'a pas besoin de tant de précisions pour stopper le récit. Cela n'a pas toujours été le cas.

L'homme interviewé continue à décrire la scène du crime. Il me regarde. Je réalise qu'il prend plaisir à m'en parler. Détails inimaginables. J'essaie de l'interrompre, à trois reprises, il me répond : « Mais moi j'ai envie de vous le dire ! » Je me lève, je ne peux plus le regarder en face. « Je préfère arrêter là. » [Journal de terrain, maison centrale, 2001.]

Le souvenir de ce moment reste gravé et je ne peux l'évoquer sans émoi, plusieurs années après. Je n'ai jamais pu analyser cet entretien. J'avais pourtant entendu de nombreux récits criminels, mes valeurs morales avaient déjà été bousculées, j'avais compris la nécessité de certains d'évoquer les causes de leur incarcération comme un don de soi, une volonté de justifier l'injustifiable, de montrer l'homme derrière le « monstre » dépeint lors de leur procès. Pourquoi avais-je alors atteint la limite de l'écoute ? En fait, j'ai mis longtemps à comprendre que ce n'était pas seulement le récit du crime, c'était surtout l'attitude du détenu, à la fois son plaisir d'en parler et de scruter mes réactions. La violence de la situation était aussi liée à cette tension entre son obstination à m'imposer son récit et mes demandes répétées de l'arrêter. Il m'était enfin difficile de reconnaître les limites de cette croyance rousseauiste que je partage avec C. Delcroix⁴ que les êtres humains ne sont jamais foncièrement mauvais. La décision d'interrompre l'interaction a signifié mon incapacité à considérer cette personne comme un reclus, incarcéré au moment de notre rencontre : l'image du criminel ayant pris le dessus m'empêchait de reconnaître l'homme incarcéré.

D'autres situations plus fréquentes concernent les tensions liées à la volonté de quelques interviewés d'imposer leur point de vue. Comment réagir quand l'enquêté vous invite, parfois fermement, à adhérer à des histoires extravagantes ? Il s'agit souvent de cas de paranoïa, comme ce détenu persuadé que des caméras étaient installés derrière son armoire pour l'espionner (Chauvenet, Rostaing et Orlic, 2008, p. 56-60). Certains récits d'innocents semblent moins crédibles que d'autres : A.-M. Marchetti (2001, p. 129) raconte ce genre de tension avec un détenu, qui clame son innocence, accusant sa femme de l'avoir dénoncé pour se débarrasser de lui et partir avec son amant. Il crie, « bave de colère, la prend à témoin, s'agite sur son siège ». Il n'a plus rien à perdre, il se dit prêt à tuer. L'embarras naît de ce sentiment d'une instrumentalisation des émotions par le détenu, prêt à une démonstration de colère, afin d'obtenir l'adhésion du chercheur à ses propos.

Cette situation montre un décalage important entre les attentes des interactants, l'un souhaitant une implication de l'enquêtrice qui refuse de s'y soumettre. Il est troublé de voir l'autre qui n'est pas troublé, et comme l'écrit P. Paperman (1995, p. 194), « l'absence d'émotion peut être vue comme l'une de ces conduites inacceptables », une offense. Des interviewés ne jouent pas le jeu de l'entretien ou ne respectent pas les conditions de l'interaction, notamment la préservation de la face de l'autre. Ils « cherchent » l'interviewer par des propos déplaisants (racistes, sexistes...) et attendent une réaction de sa part :

J'ai rendez-vous avec A. pour un entretien. Je lui tends la main, il me répond : « Non, je ne serre pas la main à une femme, je suis musulman. » Je suis surprise. A. commence par me décrire ses « exploits », l'agression de plusieurs surveillants ou des bagarres avec des détenus. Pour lui, « la prison, c'est la loi de la jungle », un monde manichéen, nous contre eux (détenus contre surveillants, les « bons gars » contre les « salauds », « ceux qui aiment les Arabes » contre les racistes, les Noirs contre les Blancs...). Peu à peu, il tient des propos racistes vis-à-vis des « Blancs ». Le malaise correspond au moment où je comprends qu'il m'inclut dans ce groupe : « vous, les Blancs, vous êtes responsables de ce qui se passe en Algérie », « vous, les Français, vous êtes dans ce pays de merde ». J'écoute, j'essaie de ne pas me sentir concernée, je propose de nouvelles questions sur la prison. Il en rajoute : « Les musulmans vont tuer ces chiens de chrétiens, vous tous. » Je lui demande le programme pour les gens des autres religions ou sans religion. Il ne sait pas. À ce moment-là, j'ai accepté de parler de religion, de Dieu, de la place des femmes dans le Coran, des prières. Il se détend car on parle de ce qui l'intéresse. Je lui demande si le réconfort de la religion concerne d'autres détenus et nous reparlons de la prison. Je réussis alors à le recentrer sur mes sujets. Je sors dépitée de l'entretien et je ne peux oublier les propos entendus. [Extrait de journal de terrain, maison centrale, septembre 2003.]

Comment réagir lorsque des interviewés cherchent à nous faire réagir, à nous provoquer ? Faut-il poursuivre l'entretien, dans l'idée de parvenir à comprendre cette agressivité, au risque d'entendre davantage de propos blessants ou y renoncer, devant ce fossé impossible à combler, pour protéger l'image de soi ? Dans l'interaction précédente, j'ai suivi la première option : j'ai cherché à comprendre cette rage, sans vraiment y parvenir du fait d'un discours décousu et peu interactif, et j'ai éprouvé un fort sentiment de frustration. La rencontre a sûrement été pour A. une occasion d'expression, de conflictualisation, tellement improbable en prison. L'interviewé s'est exprimé longuement tandis que je me suis retenue, ne voulant pas m'engager dans le rapport de force proposé ni m'y soumettre. Pour me faire réagir, des propos menaçants, parfois délirants, m'ont alors été doublement adressés en tant que représentante des « Blancs », « Français » et « non musulmans » mais aussi

de la femme, des propos peu acceptables selon mes références normatives⁵ mais fréquents dans le monde carcéral.

Une femme dans un monde masculin

Le monde carcéral reste un monde unisexé, majoritairement masculin, malgré la présence de personnels féminins dans les prisons d'hommes. Il est fréquent d'être confrontée aux propos ou attitudes misogynes des détenus comme des surveillants. Il « faut » sourire aux blagues sexistes ou aux allusions sexuelles. Faut-il s'offenser en tant que sociologue d'être considérée comme une femme ordinaire par des hommes qui peuvent ressentir durement le manque de relations hétérosexuelles ? Si certaines allusions peuvent être interprétées comme de la séduction (Je serre la main de l'interviewé, déçu : « On ne se fait pas la bise ? »), d'autres sont plus grossières (« Et je serais seul avec vous dans un bureau ? » – Oui, bien sûr – « Je préférerais vous voir ailleurs, vous voyez ce que je veux dire ! »).

Un sociologue vit-il mieux qu'une sociologue la scène du mari trompé, qui répète à plusieurs reprises que « les femmes, toutes des salopes » avant de s'excuser : « Ah pardon ! vous en êtes une ! » (sans préciser) ? La pluralité des identités en situation (Strauss, 1992) montre qu'il y aurait une analyse à mener sur les identités mises en avant par le/la sociologue ou considérées par les enquêtés. Plus problématique est la situation où la position des femmes se limite souvent à la soumission dans un monde d'hommes.

Dans un monde aussi imprévisible que la prison, il m'est arrivé de solliciter la présence d'un surveillant pour me rendre dans un bâtiment ou de bénéficier de l'intervention bienvenue d'un détenu pour justifier ma présence auprès d'autres détenus ou pour me protéger. J'endosse alors temporairement le rôle d'une femme à la recherche d'une protection masculine. Dans un univers considéré par les acteurs comme violent, chacun cherche à « paraître sauvage » pour en imposer (Chauvenet, Rostaing et Orlic, 2008, p. 115) : il faut montrer sa force, paraître violent pour impressionner les autres, y compris une sociologue.

Un surveillant me propose de l'accompagner à son poste, en promenade : un petit local contenant une table, une chaise, un vieux ventilateur, un téléphone. Chaleur. Il laisse la porte ouverte. Il parle de son travail. Huit détenus sont présents, qui font de la barre de musculation ou se font bronzer. Nous sommes interrompus à plusieurs reprises : deux détenus veulent savoir si je vais rencontrer aussi des détenus, l'un d'eux revient pour me voir car il a des choses à dire... Je suis de plus en plus mal à l'aise, le surveillant ne semble guère contrôler la situation. Je me sens observée, je vis mal la présence de ces détenus autour de nous, que ceux-ci nous écoutent. Un grand costaud, torse nu, vient faire devant

moi des exercices de musculation. Intimidation ? Il s'approche, me regarde avec insistance et demande au surveillant de dire ce qu'il sait : le surveillant m'explique qu'ici, « c'est l'autogestion ». Ainsi, B. (« M. Muscle ») l'a protégé quand il a été agressé par un détenu. Il est donc « tranquille ». Je demande qui va bien « assurer la protection d'une petite sociologue ». Le surveillant a une réponse surprenante : « Avec B., vous ne risquez rien. » B., large sourire, repart. Vraiment impressionnant. Je suis soulagée quand je quitte la cour. [Extrait de journal de terrain, maison centrale, juillet 2001.]

Comprendre cette expérience tout à fait singulière nécessite de remettre la situation dans son contexte : elle a lieu dans une maison centrale (pour longues peines) concédant une grande liberté de circulation aux détenus et une faible présence des surveillants dans les étages ; la gestion de l'ordre était laissée aux détenus et plusieurs surveillants comme mon interlocuteur négociaient leur protection auprès de détenus importants, ce qui explique cet échange insolite. Mon malaise est lié à l'attitude du surveillant qui ne joue pas son rôle, permettant au détenu d'adopter des comportements de dominants avec tout le monde (c'est le détenu qui dit au surveillant ce qu'il doit dire, c'est lui qui va assurer ma protection). Il s'accroît encore suite au rapport de force symbolique qui se joue entre une personne diplômée, libre (mais femme) invitée à s'en remettre à un homme, « caïd » (mais enfermé), entre la force physique de l'enquêté qui en joue et la faiblesse relative de la sociologue. Ce dernier fait une démonstration de sa puissance mais il refusera mes propositions d'entretien, préférant garder l'interaction sur un terrain de jeu dont il maîtrise les règles.

Mise à l'épreuve : l'art de gérer une situation délicate

Le chercheur cherche à éveiller la sympathie pour susciter la participation à l'enquête et il doit gagner sa place en acceptant de passer des épreuves (secret à garder, information confidentielle à ne pas communiquer, acte illicite commis en sa présence...) et des rites de passage (situation délicate à gérer). Il doit « faire ses preuves à tous les instants en révélant le plus vite possible pourquoi il est là, quelles sont ses intentions » (Rouilleau-Berger, 2004, p. 265), comme dans le cas suivant :

Je discute avec un surveillant dans son petit bureau à l'étage quand celui-ci est appelé d'urgence. Je reste seule quand cinq ou six jeunes détenus viennent me voir. L'un d'eux entre dans le bureau et les autres ferment la porte et se marrent. J'entends : « Il va bien s'éclater ce salaud ! » Malaise. Le détenu m'observe, un petit sourire narquois. Je ne cherche pas à sortir ni à appeler le surveillant. Je m'assois et l'invite à s'asseoir comme si c'était mon bureau. Je ne connais pas ce détenu, le bureau est petit. Je me présente, je parle de

l'impressionner, je lui explique ma recherche, les entretiens avec les détenus, le questionnaire en préparation. J'ai préféré parler, je réponds à ses questions, le temps m'a paru long. La porte s'ouvre. Le surveillant demande au détenu ce qu'il fait dans son bureau : je réponds que je lui ai proposé de discuter avec moi, sans mentionner l'incident. Le détenu sourit : « C'était sympa. » Je peux poursuivre l'observation au deuxième étage. [Extrait de journal de terrain, maison d'arrêt, mars 2003.]

Transformer l'incident en rite de passage m'a permis de sauver la face. Le jeu subtil a consisté à faire la preuve de ma compétence carcérale (enquêtes réalisées dans d'autres prisons, rencontre avec des détenus connus) tout en valorisant la nécessaire participation de ceux qui y vivent. Le déplacement de l'interaction (un jeu du côté des détenus) sur mon terrain (plus sérieux) m'a permis de reprendre l'initiative, de préserver ma face tout en préservant celle de l'autre (Goffman, 1974), d'entrer en contact avec des détenus peu participatifs, plutôt rétifs à l'enquête. Le fait d'avoir gardé le silence sur l'incident a montré au détenu qu'il pouvait me faire confiance. Cette situation éprouvante a néanmoins laissé des traces : j'ai toujours été mal à l'aise à cet étage.

Il est relativement inhabituel de relater ces situations délicates qui incitent le sociologue à « sauver la face » s'il veut continuer sa recherche. Leur analyse, par l'adoption d'une distance réflexive au terrain, contribue pourtant à des formes de déprise envers le malaise ressenti facilitant la poursuite du travail de terrain par une meilleure compréhension du rapport du sociologue avec autrui et de sa perception par les observés/enquêtés. Mon expérience du terrain carcéral m'a conduit à considérer que la prise en compte des situations délicates nous en apprend beaucoup sur notre objet de la recherche et participe au dégagement de pistes d'analyse.

La prise en compte du malaise sur les résultats

Comment rendre compte, plus globalement, dans un travail de recherche, des sensations ressenties par le chercheur ? Comment traduire ces expériences en outils de compréhension et d'analyse ?

Une infiltration souvent plus sournoise que maîtrisée

Les comptes rendus de recherche font généralement peu référence aux sentiments personnels du sociologue, sauf mentions dans des articles ou ouvrages spécifiques consacrés au « terrain d'enquête »⁶. La volonté de scientificité, en outre, conduit souvent à reléguer les questions méthodologiques ou l'analyse de la posture du chercheur sur le terrain en annexe. Cela est encore

6. Je pense notamment à Rabinow (1988), Favret-Saada (1990), Cefaï (2003), Fassin et Bensa (2008).

plus vrai pour les émotions, qui sont depuis longtemps opposées à la raison, alors qu'elles pourraient être considérées, comme l'explique M. Nussbaum (1995) non pas comme des pulsions corporelles aveugles mais comme « des opérations cognitives complexes ».

Le défaut d'examen critique de nos émotions au moment de l'analyse des matériaux ne signifie pourtant pas leur disparition du fait des risques d'infiltration dans les résultats. De la même façon qu'un entretien est largement mobilisé du fait d'une relation privilégiée établie avec l'interviewé, d'autres sont peu mentionnés suite au malaise ressenti au cours de l'interaction. La plupart des situations évoquées ici ne l'ont jamais été dans les rapports de recherche alors que leur analyse pouvait devenir des indices de signification du monde carcéral.

Un malaise lié à l'impuissance du chercheur

Le sociologue, s'il relate peu ces situations délicates, évite ainsi de révéler ses postures de faiblesse face aux enquêtés. Pour ma part, ne pas relater ou brièvement les postures dégradantes des détenus ou pratiques dépréciatives des personnels, c'est une manière de dissimuler ma gêne d'y avoir assisté et mon souhait de faire oublier ou de tenter d'invisibiliser ma présence (non pour les acteurs du terrain mais dans les comptes-rendus) afin de ne pas avoir à décrire ma position ou mes réactions au moment où j'observais la scène. Comment autrement justifier cette posture de recherche au lieu de dénoncer ces situations ou agissements ?

Le fait que les recherches sociologiques portent souvent sur des personnes en situation de disqualification et que son utilité immédiate soit peu justifiable dans la vie courante, semble inconvenant. Comment ne pas être gênée de « profiter » d'une situation⁷, pour réaliser son propre travail de recherche sans avoir l'envie de soulager, d'aider, au risque de tomber dans la tentation du travail social ? On touche alors aux questions fondamentales de la recherche, de son (in)utilité, de notre propre « sentiment d'impuissance » face à l'immensité des changements nécessaires pour rendre la prison démocratique. La posture dénonciatrice, souvent portée par des journalistes, militants ou quelques chercheurs, ne me sied pas non plus car elle adopte généralement le parti des détenus en l'opposant à celui des personnels. Ma conviction d'apporter des éléments de connaissance sur le monde carcéral, en tentant de démontrer la complexité des points de vue, nécessite d'étudier les différents

7. D. Schnapper (1981, p. 14) : « Profiter ainsi de la situation créée par l'extension du chômage pour poser des problèmes sociologiques et essayer de faire avancer la connaissance des mécanismes sociaux peut sembler encore plus indécent ou insupportable que, pour le médecin, "profiter" de l'état de son malade pour faire avancer la connaissance du fonctionnement du corps humain, dans la mesure où le sociologue se montre moins convaincu que le médecin de l'utilité sociale de ses analyses. »

groupes en présence (détenus comme personnels) et de saisir la pluralité des positions au sein de chacun de ces groupes.

Le défi de la reconnaissance à tout prix ?

Plus insidieuse aussi a été ma crainte de souligner, par la description de ces situations, la folie de quelques détenus ou le manquement de quelques surveillants au risque que cela soit généralisé. Mes travaux ont contribué à réhabiliter le travail de personnels fortement stigmatisés qui effectuent du « sale boulot » (Hughes, 1996) et à valoriser les ressources des personnes incarcérées, exclues temporairement de la société. Le fait d'avoir peu développé les situations d'affaiblissement des acteurs a eu pour effet de souligner leurs « bons côtés » avec le risque de ne pas saisir *justement* la faiblesse des enquêtés. N'ai-je pas contribué à donner une image positive, peut-être trop positive, des personnes rencontrées en cherchant à les valoriser, du fait de ce regard empathique que je leur portais pour tenir sur ce terrain difficile ? N'ai-je pas surévalué la capacité d'interprétation et d'action de quelques acteurs faibles, leur réflexivité alors que je rencontrais la misère, la passivité, la fatalité des autres ?

Ces expériences montrent l'intérêt de réfléchir à l'intégration des émotions du chercheur dans la recherche, en commençant par l'analyse des refus et des tensions avec des enquêtés stigmatisés. Si nous sommes accueillis par certains, nous sommes rejetés, voire remis en question par d'autres. Il nous faut comprendre ces réactions, comme j'avais essayé d'interpréter les non-réponses des détenus à certaines questions (Rostaing, 2002) ou d'analyser ici les situations de malaise. Parvenir à rendre compte de la manière dont sont produits les résultats d'une recherche, non seulement par une construction théorique et méthodologique souvent abstraite, mais aussi en interrogeant ses questionnements personnels et sa propre sensibilité devrait contribuer à compléter l'information sur le monde étudié.

Le chercheur ne sort pas indemne d'une recherche en prison, il se sent en décalage par rapport au monde ordinaire, ses valeurs morales sont brouillées. Cette contribution a cherché à montrer l'intérêt pour le chercheur d'explicitier ses propres représentations et d'analyser les situations délicates auxquelles il s'est trouvé confronté plutôt que de les ignorer et de laisser ce trouble s'infiltrer dans les résultats. Cette posture si elle suppose de se mettre largement au centre du processus d'analyse ne doit pas conduire à l'ethnocentrisme, elle doit permettre une meilleure compréhension de soi dans l'enquête mais aussi celle des enquêtés et de la situation du terrain afin d'être en capacité d'explicitier la manière de produire les résultats de recherche.

Bibliographie

- CEFAÏ D., *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- CHAUVENET A., ROSTAING C. et ORLIC F., *La violence carcérale en question*, Paris, PUF, 2008.
- DAMASIO A., *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 1999.
- Ethnologie française*, numéro thématique « Terrains minés en ethnologie », 2001, n° 1.
- FASSIN D. et BENSA A., *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.
- FAVRET-SAADA J., « Être affecté », *Gradhiva*, 8, 1990, p. 3-9.
- GARFINKEL H., « *Conditions of successful degradation ceremonies* », *American Journal of Sociology*, 61, 1956, p. 420-424.
- GOFFMAN E., *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1968.
- GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.
- HUGHES E., *Le regard sociologique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996.
- LIVET P., *Émotions et rationalité morale*, Paris, PUF, 2002.
- MARCHETTI A.-M., *Perpétués. Le temps infini des longues peines*, Paris, Plon, 2001.
- NUSSBAUM M., « Les émotions comme jugements de valeur », *Raisons pratiques*, 6, 1995, p. 19-32.
- PAPERMAN P., « L'absence d'émotions comme offense », *Raisons pratiques*, 6, 1995, p. 175-196.
- PAYET J.-P. et LAFORGUE D., « Qu'est-ce qu'un acteur faible ? », in PAYET J.-P., GIULIANI F. et LAFORGUE D. (dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, PUR, 2008, p. 9-25.
- POLLAK M., *L'expérience concentrationnaire*, Paris, Métailié, 1990.
- RABINOW P., *Un ethnologue au Maroc, réflexion sur une enquête de terrain*, Paris, Hachette, 1998.
- ROSTAING C., *La relation carcérale*, Paris, PUF, 1997.
- ROSTAING C., « Les non-réponses en question », *L'histoire familiale des hommes détenus, Synthèses*, 59, 2002, INSEE, p. 89-100.
- ROSTAING C., « L'expression des détenus : formes, marges de manœuvre et limites », in PAYET J.-P., GIULIANI F. et LAFORGUE D. (dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, PUR, 2008, p. 121-138.
- ROULLEAU-BERGER L., « Voir, "savoir être avec", rendre public : pour une ethnographie de la reconnaissance », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 117, 2004, p. 261-283.
- ROUX J. et PERONI M., *Agir dans un monde sensible*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2006.
- SCHNAPPER D., *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1981.
- STRAUSS A., *Miroirs et masques*, Paris, Métailié, 1992.